



## LA NOTIFICATION D'UNE NOUVELLE DECISION

Notifiée au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
selon la Règle 18ter(4) du Règlement d'exécution commun

### I. Administration qui envoie la notification:

OFFICE DES MARQUES  
ADMINISTRATION D'ETAT DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

1, Chama Nanjie, Xichengqu, Tel: 8610-63219000  
Beijing, 100055  
République populaire de Chine FAX: 8610-68050285

### II. Enregistrement international No: 1086526

Marque : ANGELUS AQUATICUS

### Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international:

VODAX, A.S.

Sasinkova 5 SK-811 08 Bratislava (SK)(Slovakia)

### III. Notification de la décision consécutive au refus

Conformément à l'article 34 de la Loi chinoise sur les marques et à la règle 52 du Règlement d'exécution, la Chambre d'examen et de décision en matière de marques a pris une décision selon laquelle:

La marque est protégée pour tous les produits et/ou services.

### IV. Les dispositions essentielles de la Loi chinoise sur les marques applicables en la matière re:

l'article 27

### V. Date à laquelle la décision a été prononcée: 2013-10-28

### VI. Date à laquelle la notification a été envoyée: 2016/07/20

